Réf : 102/2026/DRH/AREP-CS

Casablanca, le 16 OCT. 2026

DECISION

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions ;
- Vu la délibération n° 02/2016 du conseil de la Région Casablanca-Settat approuvée lors de sa réunion tenue le 7 Mars 2016 ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu la décision n° 06/2016 émanant du Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la loi cadre du personnel au titre de l'exercice 2026 ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article premier : l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat recrute un Chef du Département Développement Rural.

Article 2 : Sont éligibles audit poste les candidats de nationalité marocaine remplissant les conditions suivantes :

- Titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en Génie Rural, Géni Civil ou toute autre spécialité connexe pertinente ;
- Expérience pertinente en relation avec les missions dans le cadre du poste d'au moins 8 ans après l'obtention du diplôme.

meuble 155, rue Mimosa, Beauséjour, Casablanca
ail : info.arep@arepcs.ma
l : +212 5 22 98 84 83 / 86
x : +212 5 22 98 42 78

عمارة 155 زنقة ميموزا حي بوسيجور ,الدار البيضاء
البريد الإلكتروني : info.arep@arepcs.ma
الهاتف : 86 / 83 84 98 22 5 212+
الفاكس : 78 42 98 22 5 212+

Principales qualités requises : Rigueur et Sens de l'organisation, Excellent relationnel, Proactivité et capacité d'anticipation.

Article 3 : Le Chef du Département Développement Rural est rattaché au Directeur du Pôle Gestion de Projets. Ses principales missions sont les suivantes :

- Assurer le pilotage des études ou projets « développement rural » confiés par la Région à l'AREP ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offre pour les projets « développement rural », pilotage de sous commissions techniques d'attribution et appui au service des marchés pour l'approbation et engagement des marchés y afférents ;
- Coordonner les interventions des différents acteurs impliqués dans la réalisation des projets susmentionnés ;
- Assurer le suivi contractuel des projets « développement rural » : décomptes, réceptions, … jusqu'à la réception définitive ;
- Préparer les éléments nécessaires à la prise de décision au niveau du Conseil de la Région au sujet des projets « développement rural », le cas échéant ;
- Elaborer les rapports périodiques de suivi et d'avancement des projets, conformément à la politique interne de l'AREP, à destination de la Direction Générale ou du Conseil Régional ;
- Décliner les missions du département développement rural en objectifs, projets et programmes et définir les plans d'action annuels et les budgets du département en accord avec les orientations stratégiques de l'Agence ;
- Contribuer à assurer le management interne du pôle gestion de projets : fixation des objectifs, suivi des réalisations, prise en charge en direct des dossiers sensibles.

meuble 155, rue Mimosa, Beauséjour, Casablanca
nail : info.arep@arepcs.ma
l : +212 5 22 98 84 83 / 86
x : +212 5 22 98 42 78

عمارة 155 زنقة ميموزا حي بوسيجور, الدار البيضاء
البريد الإلكتروني : info.arep@arepcs.ma
الهاتف : 86 / 83 84 98 22 5 212+
الفاكس : 78 42 98 22 5 212+

Article 4 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature, dûment signée par le candidat et précisant l'intitulé de poste sollicité ;
- Le CV actualisé ;
- Une copie du ou des diplômes ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience minimale exigée ;
- Un plan d'action et une méthodologie de travail proposés par le candidat pour le poste concerné.

Article 5 : Les candidatures pour le poste de Chef du Département Développement Rural doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail https://www.emploi-public.ma, au plus tard le **31/10/2026.**

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus référencé seront traitées.

Mustapha GHAZI
Le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets Région Casablanca - Settat

DAAF

imeuble 155, rue Mimosa, Beauséjour, Casablanca
nail : info.arep@arepcs.ma
l : +212 5 22 98 84 83 / 86
x : +212 5 22 98 42 78

ISO 9001 CERTI TRUST

عمارة 155 زنقة ميموزا حي بوسيجور ,الدار البيضاء
البريد الإلكتروني : info.arep@arepcs.ma
الهاتف : 86 / 212 5 22 98 84 83+
الفاكس : 212 5 22 98 42 78+